

## A la prison centrale Une nouvelle naissance enregistrée



Né en prison, bébé Enoch, ici dans les bras de Me Solange Yenou, se porte bien.



Le salon de coiffure de la prison du Château mis en place par la "Voix des oubliés" est désormais opérationnel.

FAE  
Port-Gentil/Gabon

Il s'appelle Noch. Il est né, le 4 juin dernier, à la grande maison d'arrêt de la ville de sable. La maman et le bébé se portent bien. Comme à l'occasion d'une précédente naissance dans le même lieu, Me Solange Yenou, en sa double qualité d'avocate et de présidente fondatrice de l'Ong la "Voix

des oubliés", est allée récemment rendre visite au nourrisson et à sa mère. Incarcérée pour vol, depuis février dernier, la maman âgée de 24 ans attend son jugement. Une perspective qui semble lointaine, au regard de la situation qui prévaut actuellement dans les tribunaux. Coïncidence troublante, le père de l'enfant, arrêté quelques temps avant sa petite amie, attend, lui aussi d'être jugé. Me Yenou et son Ong se

sont penchés sur ce cas pour venir en soutien au bébé, par l'apport de produits de première nécessité, et vont entamer une procédure de demande d'une libération provisoire pour la maman. Une démarche qui a déjà prospéré pour un cas similaire intervenu en mars 2018. Cette nouvelle naissance à la prison de Port-Gentil, et celles à venir (il y a encore des femmes enceintes dans cette maison d'arrêt) po-

sent la question des conditions d'accouchement en milieu carcéral qui sont loin d'être réunies dans nos prisons. Pour rappel, l'article 23 de l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus, adoptées par l'Onu, stipule que "dans les établissements pour femmes, il doit y avoir les installations spéciales nécessaires pour le traitement des femmes enceintes, relevant de couches et convalescentes. Dans toute la mesure du possible, des dispositions doivent être prises pour que

l'accouchement ait lieu dans un hôpital civil. Si l'enfant est né en prison, il importe que l'acte de naissance n'en fasse pas mention. Lorsqu'il est permis aux mères détenues de conserver leurs nourrissons, des dispositions doivent être prises pour organiser une crèche, dotée d'un personnel qualifié, où les nourrissons seront placés durant les moments où ils ne sont pas laissés aux soins de leurs mères". On en est, bien évidemment, très loin. Me Yenou a profité de son passage à la grande maison d'arrêt pour

visiter un des projets de réinsertion y ayant cours. En effet, l'Ong "la Voix des oubliés", en partenariat avec le personnel pénitentiaire, y développe un programme dénommé "Humaines Prisons". Ainsi, le salon de coiffure mis en place pour la formation des femmes à ce métier est désormais opérationnel. Il a accueilli celle que les femmes détenues appellent affectueusement «maman Yenou» pour lui placer un chignon.

## Vie des entreprises/Journée Omnisports CNSS Pour chasser le stress

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

DEPUIS l'arrivée du Dr Nicole Christiane Assélé à la tête de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), des innovations sont observées. La dernière en date est l'initiation d'une journée omnisports baptisée "No stress". Elle permet à toutes les composantes de la CNSS d'évacuer la pression du travail.



Photo : JP Allogo

La division "Métiers" vainqueur chez les hommes.

CNSSPORT, à qui incombe la gestion de la pratique du sport au sein de l'entreprise, a, vendredi dernier, organisé la première journée "No stress", sous la supervision d'Hermann Djabas Mbongo et Karlie Aubierge Bengone, respectivement directeur régional et sous-directeur régional de la CNSS dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Deux disciplines sportives étaient au programme : la marche (mixte) dont le départ a été donné à la cité Ndaot, pour prendre fin au complexe sportif Michel-Essonghe. Et le football, avec deux superbes rencontres qui se sont disputées sur le terrain extérieur de l'enceinte sportive précitée. La première rencontre, chez les dames, a opposé la "Division supports" à la "Direction supports". Cette

dernière équipe citée a remporté ce match par deux buts à zéro, grâce à Larissa Nyare qui a réalisé un doublé. Chez les hommes, la "Division métiers" a pris le dessus (6-4) sur la "Direction métiers", au terme d'une rencontre prolifique en buts. Au-delà de ces résultats obtenus, l'objectif de la direction régionale de la CNSS Ogooué-Maritime était de permettre au personnel de se retrouver en dehors des bureaux. Ce qui est d'ailleurs une bonne façon de raffermir les liens entre la direction et le personnel.



Photo : JP Allogo

La division "Supports" vainqueur chez les dames du match de football.




### COMMUNIQUÉ AUX PARTENAIRES

En vue de bancariser le paiement des prestations de santé et de services, le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à ce jour de bien vouloir tenir à la disposition de la Caisse, le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) comportant l'entête de la banque domiciliaire, au plus tard le 10 juillet 2018, par courriel à [agencecomptable@cnamgs.ga](mailto:agencecomptable@cnamgs.ga) ou aux endroits ci-après :

- Agence Comptable, situé au 2<sup>ème</sup> étage du siège social;
- délégations provinciales.

Fait à Libreville, le 22 juin 2018

Le Directeur Général

**Renaud ALLOGHO AKOUE**



www.cnamgs.ga



Echangez avec nous sur facebook/cnamgs



La solidarité a un sens

